



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paray-Vieille-Poste

Liberté - Égalité - Fraternité

Notre Village

## AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

### COMMUNE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

Projet de modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS)

Un porter à connaissance relatif à la modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS) se déroulera à la mairie.

Le dossier et un registre d'observations sont à la disposition du public au service urbanisme du 11/06/2010 au 12/07/2010 le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 et le samedi matin de 9h00 à 12h00.

Cette information concerne la modification du règlement de la zone aéroportuaire (UZ) notamment l'article UZ 7 concernant l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives.

Comme le permet l'article R 123-20-1 du code de l'urbanisme, la procédure de modification simplifiée peut être utilisée pour diminuer les obligations de recul des constructions par rapport aux limites de leur terrain d'assiette ou par rapport aux autres constructions situées sur le même terrain.

Hôtel de Ville  
Place Henri-Barbusse  
91550 Paray-Vieille-Poste  
01 69 38 79 83

[www.paray-vieille-poste.fr](http://www.paray-vieille-poste.fr)